

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21645 - 80ÈME ANNÉE

“LA FILIÈRE ÉQUINE AU PLUS MAL”



La fragilité du monde agricole réunionnais est malheureusement encore une fois au devant.

La filière équine reconnue agricole dans sa globalité depuis 2005 est laissée pour compte malgré les relances des représentants.

Les professionnels du Nord et l'Est de l'île revivent la même situation qu'ils ont connu en 2021, c'est à dire l'absence de vétérinaire dans leur secteur et donc pas de soins vétérinaires aux équidés.

Comment peut-on en 2024 laisser des chevaux sans soins alors que nous parlons tous du bien être animal ...

Plus de 15 clubs impactés et près de 30 professionnels et détenteurs dont les chevaux sont privés de soins.

Les mobilisations des représentants de la filière depuis plusieurs mois sont restées sans réponse de la DAAF.

Reconnu agricole depuis 2005, la filière ne peut toujours pas bénéficier des aides publics au même titre que les autres filières agricoles, occasionnant la fermeture de certaine structure et d'autres qui risquent la même issue.

Les problématiques (importations de reproducteurs, inaccessibilité au foncier agricole...) perdurent et ne sont pas prises en compte.

La situation de la filière devient de plus en plus préoccupante.

LA CGPER

172000 FAMILLES ET ENTREPRISES PRIVÉES D'ÉLECTRICITÉ : CONSÉQUENCE D'UN SYSTÈME DE PRODUCTION DÉPASSÉ DATANT DU SIÈCLE DERNIER

Chaud alerte pour EDF hier matin à La Réunion : un simple problème technique dans sa centrale thermique du Port a privé environ 172000 foyers d'électricité durant la fin de matinée. Compte tenu de l'augmentation de 43 % du prix de ce produit de première nécessité en 2 ans, les réactions étaient nombreuses. Le fond du problème vient d'un équipement qui serait superflu si la priorité était l'autonomie énergétique de La Réunion grâce aux énergies renouvelables et la diminution de la consommation.

A La Réunion, le système de production et de distribution de l'électricité date du siècle dernier et n'a pas pris en compte l'évolution technologique permise par les énergies renouvelables. La production est concentrée essentiellement dans quelques centrales appartenant à deux sociétés extérieures à La Réunion : EDF et Albioma. Elles brûlent des énergies primaires importées : huile achetée au groupe Avril en France et bois importé d'Amérique du Nord. En conséquence, un simple incident dans ces centrales peut avoir d'importantes conséquences.

Le prix de l'électricité a augmenté de 43 % en 2 ans

C'est ce qu'il s'est passé hier suite à la simple défaillance d'une machine dans la centrale thermique d'EDF au Port : environ 172 000 abonnés ont été privés d'électricité à partir de 10h30 et pendant le reste de la matinée. Les Réunionnais ne sont pas habitués aux délestages suite à un manque de production. Les réactions étaient nombreuses. Elles dénonçaient notamment une piètre qualité de service compte tenu de l'augmentation de 43 % en 2 ans de l'électricité.

Le fond du problème vient d'un équipement obsolète dès sa conception, et qui a été imposé aux Réunionnais alors qu'une solution réunionnaise était possible.

L'actuelle centrale en remplace une plus ancienne qui se situait dans une zone habitée du Port. Cette dernière n'allait plus être aux normes. A ce moment, l'Agence régionale de l'énergie Réunion (ARER), publia une étude prouvant qu'il était possible de ne pas remplacer cette centrale à mazout par une autre centrale à mazout.

L'étude de l'ARER indiquait que le développement des énergies renouvelables, et notamment le solaire, ainsi que la réduction de la consommation permettait de se passer de cet investissement coûteux que les futures générations devront gérer



quand il faudra démanteler la centrale arrivée en fin de vie. La réponse d'EDF, membre de l'ARER, fut la suivante : interdiction faite à l'ARER de produire une autre étude de ce genre.

Centrale déjà anachronique au moment de sa construction

Résultat, EDF put construire une centrale thermique à La Réunion au début du 21e siècle. C'était déjà un anachronisme au moment où le monde prenait conscience de la nécessité d'en finir avec ce vieux modèle pour le remplacer par celui des énergies renouvelables, plus propre et moins coûteux.

La panne d'hier rappelle une des conséquences de ce choix. Souhaitons qu'avec le vieillissement inéluctable de cet équipement, les pannes ne se multiplient pas.

Ceci rappelle que la biomasse brûlée dans cette centrale est une énergie de transition et qu'il est nécessaire d'arriver au plus vite à l'autonomie énergétique de La Réunion à partir de ses énergies renouvelables. C'était prévu pour 2025, la victoire d'un allié du lobby des énergies fossiles aux régionales de 2010 a démoli ce plan. Désormais, il est question de 2050... de leader, La Réunion est passée en queue de peloton.

M.M.

LES FRANÇAIS TOUJOURS PLUS PRÉCAIRES MALGRÉ LE RALENTISSEMENT DE L'INFLATION

Le baromètre annuel de l'association Secours populaire montre que plus de 6 Français sur 10 (62%) ont connu ou déjà été sur le point de connaître une situation de pauvreté, un chiffre en hausse de 4 points par rapport à 2023.

Une précarité qui « s'aggrave » et « s'étend », malgré une inflation en recul depuis plusieurs mois, a averti le Secours populaire dans son dernier baromètre de la pauvreté et de la précarité, réalisé par l'institut Ipsos.

Parmi les résultats les plus inquiétants de ce sondage figure la part des Français ayant connu ou ayant été sur le point de connaître une situation de pauvreté. Elle atteint 62% cette année, soit en hausse de 4 points par rapport à 2023, atteignant quasiment le chiffre record datant de 2014

La fragilité financière touche en premier lieu les catégories populaires : 80% des ouvriers par exemple. « Parmi les personnes vivant dans les communes rurales, zones où la population est constituée d'une part importante d'ouvriers et d'employés, le niveau monte à 69% », relève le Secours populaire.

Les Français place la pauvreté cette année en dessous de 1396 euros par mois. Un « seuil de pauvreté subjectif » qui augmente pour la troisième année consécutive (+19 euros par rapport à 2023). Il « n'avait jamais été porté aussi haut par les personnes interrogées, le plaçant pour la première fois à 2 euros du Smic (1398 euros nets pour un mois travaillé à temps plein) », a pointé le Secours populaire.

Cependant, ce montant n'est pas le même suivant le profil des sondés. Par exemple, les habitants de l'Île-de-France estiment qu'on est pauvre si l'on gagne moins de 1431 euros par mois.

Cela correspond à 43 euros de plus que le reste des Français. Le Secours populaire observe aussi « une tendance des catégories aisées à considérer davantage de personnes comme pauvres » - le seuil de pauvreté subjectif pour les Français les plus riches s'établissant en

moyenne à 1457 euros mensuels.

Le sondage montre que 16% des Français sont à découvert chaque mois, ce qui représente 2 points de moins que 2023 mais qui reste préoccupant. Parmi les ouvriers, cette proportion s'avère deux fois plus élevée (31%). Globalement, plus de la moitié des répondants (52%) déclarent ne toujours pas réussir à mettre de l'argent de côté (-1 % en un an).

La crise inflationniste est toujours présente dans le quotidien des Français. La situation devrait s'aggraver, car les arbitrages budgétaires semblent plus difficiles que jamais. Près d'un Français sur deux rencontre des difficultés pour partir en vacances au moins une fois par an (48%) et payer ses dépenses d'énergie (47%), soit des niveaux jamais vus dans l'histoire de ce baromètre, dont c'est la 18e édition.

Les épreuves sont de plus en plus pesantes car 43% des personnes interrogées disent ne presque pas chauffer leur logement lorsqu'il fait froid, « parfois ou régulièrement ».

Plusieurs autres postes de dépenses enregistrent de nouveaux records en termes de difficultés financières, a souligné le Secours populaire.

Pour 38% des personnes, il devient difficile de payer son loyer, son emprunt immobilier ou les charges de son logement. Pour 35% de pratiquer un sport ou des loisirs ; 31% de prendre soin de son apparence physique ; et entre autre 29% estiment qu'il est compliqué de payer une mutuelle santé.

Selon le Secours populaire, cette précarité pousse un tiers des Français à se priver de nourriture pour boucler les fins de mois. 32% disent être contraints « parfois ou régulièrement » de ne pas faire trois repas par jour, et 33% des parents affirment ne pas se nourrir à leur faim pour pouvoir nourrir leurs enfants.

Pourtant, malgré cette situation inquiétante, l'étude du Secours populaire atteste qu'une grande majorité de Français (66%) affirme vouloir s'impliquer pour aider les personnes en situation de pauvreté.

Le sondage a été mené auprès d'un échantillon de 996 personnes représentatif de la population française.



In kozman pou la route « Gasparin-Brunet, Gasparin –Brunet ! »

Médam zé Méssyé, la sossyété, koz èk mwin sé koz èk in kouyon mé sé o pyé d'lo mir k'i oi lo masson.

Mézami issi la Rényon, dann la politik, néna touzour bann koupl sélèb pars inn lé konte l'ote, l'otelé kont inn é sa i fé in lite san mèrssi. Mi panss zot la fine antann parl Gasparin-Boussenot, Gasparin-Brunet, pli pré d'nou téi antann parl souvan Vergès-Virapoullé mèm l'avé sa dann in shanté séga.

Zordi ni anparl Gasparin épi Brunet kan demoune téi koz san fin la politik osinonsa in n'ote sizé. Gasparin té fonssé d'aprè sak i di, Brunet té blan. Bann konvèrssassion politik téi tourn otour lopoziession rante Gasparin épi Brunet.

Mèm dan la boutik lé dè l'avé zot plass kan bann moune i lèv lo koude téi ariv épi téi domann « *in Gasparin-Brunet* » -sa lété « *in ronm dovin* » konm d'ote téi pran »in ronm-goyavlet », d'ote ankor in ronm sèk... Koméla i anparl pi zafèr konmsa mé kissa i koné si lo tan lontan i rovien pa in zour.

Alé ! mi kite azot rofléshir la dsi é ni rotrovuv pli dvan, sipétadyé.



Auguste Brunet, né le 4 janvier 1878 à Saint-Benoît. Député de 1924 à 1940, il décède le 7 octobre 1957 à Toulon.

Lucien Gasparin, né le 18 février 1868 à Saint-Denis de La Réunion. Député de 1906 à 1942. Il décède le 8 avril 1948 à Paris



Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433